



## Date de bail et date d'entrée differente

Par **sumsha**, le **26/03/2009** à **17:33**

Bonjour,

J'ai pri un appartement en janvier le propriétaire a mis la date du bail 1mois plus tard en fevrier, c'etait ca ou la rue de toute facon.

Avait il le droit?quels sont mes recours,mes droits et les démarches?

Il a garder la totalité de la caution sans donner de justificatifs.

Avait il le droit?quels sont mes recours?

Merci

Par **jeetendra**, le **26/03/2009** à **18:54**

bonsoir, prenez rapidement contact avec votre agence départementale pour l'information des locataires, courage à vous, cordialement